



Le Comité Directeur vous invite à l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2023** qui se tiendra le **mercredi 7 février 2024 à 20 heures**, au Rowing Club de Strasbourg, 9, Allée Colette BESSON - 67100 STRASBOURG.

L'ordre du jour est le suivant :

- Allocution de bienvenue
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 février 2023 sur l'exercice 2022 (pièce jointe)
- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Présentation du plan de développement
- Vote du budget prévisionnel 2024
- Élection de deux réviseurs aux comptes
- Élection et renouvellement de membres du comité *
- Divers.

A l'issue de l'assemblée, nous vous convions à partager le verre de l'amitié.

*Vous pouvez présenter votre candidature, à condition d'être membre du Rowing Club depuis au moins une saison complète, en envoyant le formulaire de candidature ci-joint, par mail, à secretaire@rowing-club.net.

Si vous ne pouvez pas participer à l'AG, vous pouvez donner pouvoir à un membre du club (document joint). Attention, un membre ne peut représenter que 2 personnes, veuillez donc à vous renseigner auprès du membre à qui vous souhaitez donner pouvoir avant de le remplir.

Lors de l'assemblée générale, vous pourrez donner votre avis sur les points discutés ; par ailleurs, une liste de question vous sera remise à l'entrée. Pensez à vous munir d'un stylo pour la renseigner.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à disposition au siège social.

Sportivement,